



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL 25 AVRIL 2014

La réunion du Comité technique du Finistère, s'est tenue le vendredi 25 avril 2013 à Quimper sous la Présidence de Françoise PEUCAT, en l'absence de la Directrice.

L'ordre du jour était le suivant :

- Désimplantation de 3 postes d'IP gelés,
- Mise en place d'une caisse unique au CFP Quimper Pilven,
- Point sur la dématérialisation en secteur public local,
- La campagne IR 2014,
- Rapport d'activité 2013,
- Débat sur le contrôle fiscal,
- Questions diverses.

Désimplantation de 3 postes IP gelés :

La Direction Générale a demandé à la Direction locale de désimplanter 3 emplois d'Inspecteurs principaux (2 à Quimper et 1 à Morlaix), emplois non pourvus depuis plusieurs années sur la filière fiscale.

Après 12 ans de suppressions d'effectifs (30 000) ayant impacté les catégories B et C, **FO DGFIP29** a rappelé sa revendication de retrouver un niveau d'emplois en adéquation avec les besoins des structures opérationnelles de la DGFIP.

S'agissant de la désimplantation de ces 3 emplois d'IP, nous nous sommes abstenus.

Les autres OS (Solidaires- CGT-CFDT) ont voté contre la suppression de ces 3 postes d'Inspecteurs principaux.

Caisse unique au CFP Quimper Pilven :

A la demande des deux responsables des Trésoreries de Quimper Municipale et hospitalier, un protocole a été élaboré pour mutualiser l'accueil et la caisse des deux Trésoreries. Cet accueil généraliste unique devrait se mettre en place à compter du 1^{er} mai prochain.

FO DGFIP29 a rappelé les conditions de sécurité aléatoires de ce type de guichet dit « charté », où les opérations de maniement de fonds sont loin d'être neutres. Nous avons également souligné « l'ajustement » en emplois dont ne manquerait pas de profiter l'Administration suite à cette opération...

FO DGFIP29 et les autres OS se sont abstenues sur ce projet.

Dématérialisation en secteur public local :

La nouvelle norme SEPA affectant les fichiers de virements et de prélèvements, s'imposera en date butoir du 1/08/2014. Pour les Administrations publiques, la période transitoire a été fixée au 30/04/2014. Les services de la DDFIP29 sont particulièrement concernés puisque le département occupe le 3^{ème} rang au niveau des prélèvements. Le passage au PESV2 à compter du 1^{er} mai 2014 est donc une priorité et les équipes dans les Trésoreries ainsi que la cellule dématérialisation se sont fortement mobilisées sur le sujet. A ce jour, 95.96% des prélèvements ont basculé dans le nouveau protocole.

Il reste cependant 10 000 prélèvements en instance pour lesquels l'Administration prévoit un plan B...

Au-delà de cette problématique urgente sur les prélèvements, l'objectif 2014/2015 est de dématérialiser la totalité des pièces justificatives du secteur public local. Fin mars 2014, seules 14 collectivités avaient totalement dématérialisé leurs pièces justificatives..

Sur ce dernier point **FO DGFIP29** a souligné l'optimisme quelque peu utopique de l'Administration. Hormis, l'engagement motivé de quelques collectivités et Directeurs Financiers, l'enthousiasme est loin d'être général chez les ordonnateurs.

Sur le plan technique, des anomalies apparaissent déjà et nécessiteront, à n'en pas douter, des paramétrages du logiciel Hélios en espérant que le soutien pourra suivre au niveau des plateaux techniques.

Une fois de plus, nul besoin d'être grand clerc pour décrypter la logique de l'Administration dans ce processus et la lecture de la fiche mise à notre disposition parle d'elle-même : « *la dématérialisation libère les agents du travail de manutention des pièces comptables et des pièces justificatives. Il ne sera plus nécessaire de classer les bordereaux, les mandats et les titres pour confectionner le compte de gestion sur pièces.* »

Manifestement, l'Administration anticipe d'ores et déjà des gains de productivité conséquents et les suppressions d'emplois qui vont avec, et comme toujours sans mesurer les effets réels de ces réformes.

Nous avons des sérieux doutes quant aux effets de gains de temps engendrés par la généralisation du PES qui par contre n'aura pas d'effet pour atténuer l'accroissement et la complexification des budgets et de la réglementation, domaines que les équipes ont de plus en plus de mal à appréhender en raison du sous emploi.

L'aubaine, par contre, pourrait bien se trouver du côté des Chambres régionales des comptes, qui auront, grâce à cet outil, des modalités de requêtes rendues beaucoup plus efficaces...

Comme toujours et malgré notre instance, l'Administration n'a pas cru bon d'aborder les conséquences à terme que pourrait engendrer cette dématérialisation. **Pour FO DGFIP29 les missions confiées aux comptables dans le secteur local pourraient changer de nature dans la mesure où à l'instar des orientations prises dans le secteur de la dépense de l'Etat, l'outil PES pourrait favoriser un contrôle partenarial renforcé avec les ordonnateurs.**

La campagne IR 2014 :

Cette campagne déclarative 2014 s'inscrit dans un calendrier resserré avec une date limite des dépôts des déclarations papier fixée au mardi 20 mai.

L'ouverture officielle de la campagne a été fixée au mercredi 16 avril, mais force est de constater que lors de la première remise des déclarations à la poste le 8 avril, l'affluence aux guichets a été significative.

Le dispositif d'accueil physique repose majoritairement sur les SIP mais aussi sur les Trésoreries (23% en 2013 sur les 70 000 usagers).

Des sessions de formations ont été dispensées aux agents d'accueil ainsi qu'à ceux des secteurs d'assiette.

Si les premières ont été appréciées, celles organisées à destination des agents des secteurs ont reçu un accueil plus mitigé... **Nous avons indiqué à la Direction qu'il conviendrait à l'avenir de mieux cibler les thématiques afin qu'elles demeurent en relation avec les questions les plus souvent soumises aux collègues des secteurs d'assiette.**

L'Administration fait le constat que notre Administration est confrontée à une affluence sans précédent, que ce soit physiquement ou par téléphone. Les évolutions législatives constantes de la fiscalité et l'aggravation de la précarité sociale en sont les causes majeures.

Face à ce constat, et plutôt que de mettre des moyens conséquents pour pallier au problème, l'Administration cherche désespérément la pierre philosophale... Elle nous a vanté une fois de plus l'offre multicanal et notamment numérique, en s'étonnant une fois encore que bon nombre de contribuables se déplacent aux guichets pour des motifs secondaires...

Pour **FO DGFIP29**, nous avons souligné à nouveau que ces usagers font plus confiance à un agent de la DGFIP qu'en un site internet même si celui-ci présente une nouvelle ergonomie...

Le rêve de l'Administration est sans doute d'organiser l'accueil fiscal à guichet fermé, ou chacun avec son smartphone, sa tablette, ou son ordinateur pourrait surfer sur impot.gouv.fr.

Pour FO DGFIP29, le seul remède demeure un emploi suffisant dans les services et l'abandon du dogme de non priorité pour l'Administration de la DGFIP.

Rapport d'activité 2013 :

L'Administration nous a présenté le rapport départemental 2013 de l'activité de la DDFIP29.

Concernant les emplois, l'évolution 2012/2013 fait apparaître un différentiel négatif de près de 50 emplois essentiellement de catégorie C. L'Age moyen s'est accru de presque une année entre 2012 et 2013 pour atteindre 50.9.

La formation professionnelle par agent se situe à 3 jours par an en moyenne ce qui situe le département en deçà des résultats nationaux.

Les résultats 2013 ont atteint les objectifs dans la totalité des secteurs d'activité.

Sur le secteur public local **FO DGFIP29** a souligné le taux de production des comptes de gestion aux ordonnateurs de 87,2% en 2013 (2012 : 92,85%), cette inflexion étant pour nous un indicateur des difficultés rencontrées par le réseau.

Le chef du pôle GP a confirmé notre analyse, en indiquant qu'il s'agissait du signal le plus représentatif de l'activité SPL, reconnaissant ainsi de façon implicite que les pertes d'effectifs aggravaient d'années en années l'exercice des missions.

Le volet « conditions de travail » étant abordé dans ce rapport sous le seul angle des obligations réglementaires de l'Administration, nous avons fait remarquer que le prix à payer par les collègues était très lourd pour que la DDFIP29 réalise les objectifs imposés par la DG.

Rappelons que 60% des consultations du Médecins de Prévention relèvent de pathologies en relation avec la souffrance au travail. Pour FO DGFIP29 la banalisation de la souffrance au travail est inacceptable !!

Débat sur le Contrôle fiscal :

pour **FO DGFIP** il est essentiel de ne pas perdre de vue les notions de justice fiscale et de traitement égalitaire des citoyens devant l'impôt. Pour **FO DGFIP** un autre principe important c'est que le contrôle est la nécessaire contrepartie du système déclaratif français.

« *Force et faiblesse du contrôle fiscal* », ce n'est pas le débat que nous souhaitons mener à **FO** !

L'avenir du contrôle fiscal est bien sûr lié aux résultats des services de contrôle, mais aussi à l'effectif affecté à cette tâche, effectif en baisse depuis 2 ans : il n'y a donc plus de sanctuarisation dans notre direction !

Pour **FO**, l'organisation de cette mission incombe à l'administration et c'est elle qui en est responsable. Toujours très à l'écoute de nos mandants, nous veillons à leurs besoins matériels et d'effectifs, conditions à remplir pour améliorer leurs conditions de travail !

Lorsque nous échangeons avec eux dans les pôles CE, dans les brigades, ils s'estime en majorité prisonnier d'un système où le seul but est **le bon indicateur**, où l'on doit aller dans les entreprises avec dans sa sacoche ou son ordinateur un contrôle « *notifiable* » immédiatement, où le contrôle doit être rentable à priori. Cette politique conduit à abandonner tout une tranche de contribuables :

- Quid des auto-entrepreneurs par exemple?
- Quid de la couverture du contrôle fiscal?

Il s'ensuit pour les agents de la sphère du contrôle fiscal :

- Perte de repères,
- Perte d'initiative,
- Perte d'intérêt pour un travail ainsi organisé,
- Perte de motivation,

Ils se plaignent également de la concurrence malsaine entre services, entre agents. On nous parle même **de loi du plus fort** ».

Ils déplorent :

- l'abandon de fiches 3909 sans justifications réelles ou explications.
- La recherche de redressement facile sans aller au fond du dossier
- Le manque de reconnaissance de leur travail

Ce malaise dure depuis longtemps. Il a fortement progressé depuis la séparation de la gestion et du contrôle.

Pour FO DGFIP29, il est plus que temps de redonner des moyens à cette mission, à l'heure, où la fraude fiscale pèse 60 Milliards dans les Finances Publiques.

Pour FO DGFIP29, il faut redonner de la proximité aux implantations des services de contrôle et de gestion.

FO DGFIP29 est très réservée quant aux orientations actuelles sur le contrôle fiscal au travers notamment des dispositifs « plan et relation de confiance ».

Le contrôle fiscal ne doit pas changer de nature pour devenir du conseil.

Questions diverses posées par FO DGFIP 29 :

1. Révision des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnels :

Cette campagne lancée début février 2013, est menée par les collègues des services du cadastre de Brest et Quimper.

Elle a pour objectif à l'horizon 2015 de réformer en profondeur les valeurs locatives et de les adapter à une réalité plus proche des marchés immobiliers.

Dès le début des travaux, les collègues ont dû traiter près de 8000 anomalies sur 47 000 déclarations et ils nous ont fait part des nombreuses difficultés rencontrées pour rattacher chaque local à une catégorie en fonction de sa nature et de sa destination ainsi qu'à un secteur d'évaluation. Nous avons également souligné le sentiment d'isolement des collègues confrontés à ce très gros chantier et le peu de soutien reçu de la part de la Direction locale.

L'Administration a reconnu que les difficultés d'interprétation des grilles tarifaires étaient bien réelles et que plusieurs versions de mises à jour de ces grilles avaient été nécessaires.

Pour FO DGFIP29 les collègues en charge de ces travaux à fort enjeux méritent la plus grande attention de la part de la Direction, nous espérons que notre intervention permettra cette prise de conscience qui manifestement faisait défaut jusqu'à présent.

2. Calendrier des avis d'impôts 2014 :

Le calendrier des avis d'impôts sur le revenu sera avancé l'été prochain puisque la campagne des avis débutera dès le 11 août 2014 pour les contribuables non imposables et ceux bénéficiant d'une restitution.

Nous avons interpellé la Direction sur les conséquences de cette contraction de calendrier notamment pour les équipes des CPS Relais dont la reprise d'activité au sein de cette structure va être avancée au 11 août 2014.

Pour FO DGFIP29 cette anticipation en période traditionnelle de congés estivaux posent problème, et nous avons indiqué notre très forte fermeté sur toute velléité de l'Administration de refuser des congés pour nécessité de service.

La Direction nous a répondu que la reprise d'activité se ferait en fonction des effectifs présents à cette période. **Cela étant, nous restons très vigilants sur ce sujet qui touche au droit à congés des agents de la DGFIP.**

3. Installation téléphonique de Plouigneau :

Notre intervention a porté sur l'installation téléphonique de la Trésorerie de Plouigneau qui ne fonctionne plus que sur un seul poste depuis le 10 mars, l'autocom existant étant irrécupérable.

Fin avril dernier, 3 téléphones portables ont pu être délivrés à l'équipe de Plouigneau et une seconde ligne commandée auprès du prestataire SFR.

Dans un contexte de forte affluence sur le plan de l'accueil téléphonique, **FO DGFIP29** a souligné le fait que cette solution ne permettra pas de solutionner de façon pérenne et satisfaisante la problématique générale du poste.

En effet, même si l'objectif d'une deuxième ligne vise à dissocier les appels recouvrement et SPL il n'en demeure pas moins que la souplesse offerte par un autocom sur les transferts d'appels n'est plus de mise.

La Direction a convenu que notre analyse était pertinente et qu'elle avait cherché à opter pour cette solution mais que s'agissant d'un marché national, la DDFIP29 s'était vue refuser l'accord de commander un nouvel autocom...elle espère cependant pouvoir à terme obtenir ce matériel pour l'équipe de Plouigneau.

A notre question de savoir si cela n'était pas à mettre en relation avec une éventuelle fermeture du poste, l'Administration s'est défendue en indiquant qu'il n'y avait aucune lisibilité sur le sujet et que un Autocom pouvait facilement être réaffecté..

Pour FO-DGFIP29, il serait plus que temps que ceux qui dictent les contraintes budgétaires au niveau national prennent conscience de la réalité des services et des contraintes bien réelles auxquelles sont confrontés les agents pour faire vivre le service public de proximité.

REPRESENTANTS FO DGFIP29 AU CTL : Murielle MORICCI (SIP Quimper Ouest) ; Patrick VELIN (SIP Quimper Est) ; Erick GUERRY (Permanent FO DGFIP29).

Tous en grève le jeudi 15 mai 2014